

PARTAGE D'EXPERIENCE

FEU DE TOITURE TERRASSE

CONTEXTE

Le jeudi 23 avril 2015 vers 11h, le CTA reçoit plusieurs appels pour un feu en toiture d'un immeuble d'habitation puis plusieurs dizaines d'appels avec une notion supplémentaire d'explosions.

MOYENS ENGAGES AU DEPART



1 groupe INCENDIE



1 groupe COMMANDEMENT



1 BEA 42



1 VSAV



1 VLMS

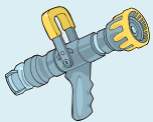


1 SMUR

SITUATION A L'ARRIVEE DES SECOURS

- Le bâtiment impliqué est un R+6 à usage d'habitation dont la toiture est en cours de rénovation (changement de la couche d'étanchéité en bitume) ;
- Le bâtiment est en cours d'évacuation spontanée ;
- Un fort panache de fumées noires se dégage du toit-terrasse et s'élève verticalement ;
- Deux ou trois explosions ont eu lieu en toiture avant l'arrivée des secours ;
- Trois ouvriers étaient présents sur le toit, ont évacué avant l'arrivée des secours mais sont introuvables ;
- L'incendie se propage par la façade aux balcons des 6^{ème} et 4^{ème} étages.

PREMIERES ACTIONS LANCEES



- Réalisation d'un périmètre de sécurité par la police ;
- Etablissement d'une lance sur échelle pour attaquer le foyer en toiture, d'une lance en protection de façade et d'une lance par les communications existantes pour traiter les foyers sur les balcons des 6^{ème} et 4^{ème} ;
- Recherche des trois ouvriers.

PREMIER MESSAGE DU CHEF DE COLONNE



« Feu en toiture d'un bâtiment d'habitation R+6 suite à des travaux d'étanchéité. Type de toiture : toiture-terrasse entièrement embrasée, en cours d'extinction au moyen d'une lance sur EA. Bâtiment en cours d'évacuation avant l'arrivée des secours. Plusieurs explosions de bouteilles sous pression. Deux secteurs « incendie » mis en place. Sur les lieux : un groupe incendie, un VSAV, un groupe commandement, SMUR Lagny, police. Je confirme le 2^{ème} groupe incendie et le BEA. Toiture d'environ 60 m2. Pas de victime pour l'heure. »

Les secteurs « incendie » mis en place sont : pour l'un chargé de l'attaque de la terrasse au moyen d'eau additivée et pour l'autre chargé de l'extinction des propagations aux niveaux inférieurs et de l'évacuation du bâtiment.

ZOOM SUR LES DIFFICULTÉS RENCONTRÉES AU COURS DE L'INTERVENTION



DIRECTION
DES OPÉRATIONS

SERVICE
OPÉRATIONS

PARTAGE D'EXPÉRIENCE



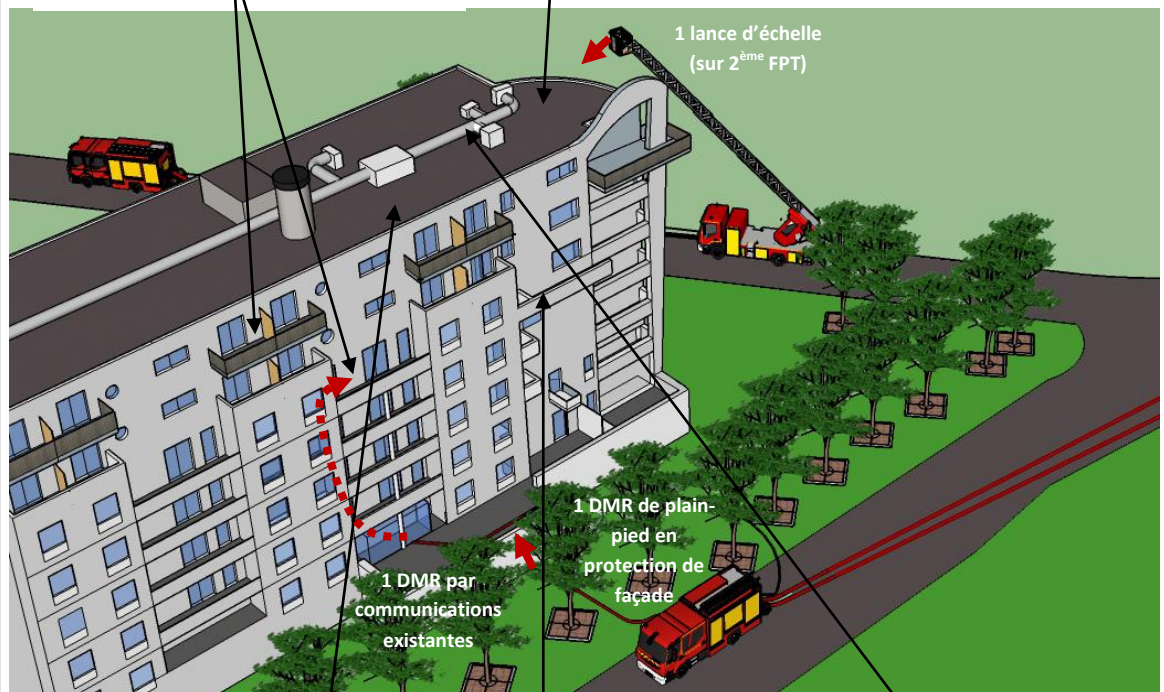
Le feu s'est propagé par projection de matières aux balcons des 6^{ème} et 4^{ème} étages, encombrés de mobilier menaçant ainsi les appartements.



Présence de bouteilles de gaz en toiture : 2 bouteilles de 35 kg de butane ont explosé avant l'arrivée des secours et 2 autres ont été soumises au feu.



Les 3 ouvriers ont évacué mais sont introuvables pour renseigner les secours : l'un s'est mêlé au public, les deux autres ont été pris en charge par la police avant l'arrivée des secours pour être entendus.



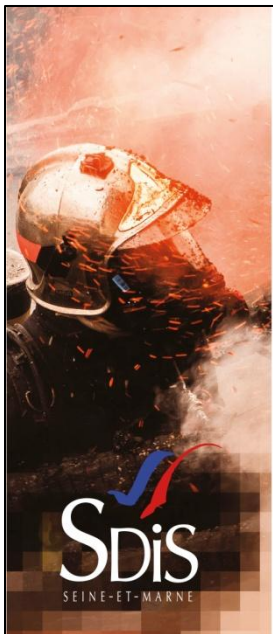
Le bitume fondu empêche l'eau d'extinction de s'écouler de la terrasse par les évacuations d'eau de pluie. Le niveau est insuffisant pour utiliser les LPEL à l'issue de l'extinction. Une pompe de surface est alors utilisée.



Les LASS sont inefficaces pour assécher les appartements (jusqu'à 10 cm d'eau) car l'eau additivée mousse dans la cuve des aspirateurs et déclenche la jauge de niveau max. L'eau est évacuée à l'aide d'écopos.

L'effet de souffle des explosions a détruit le système de ventilation du bâtiment : les eaux d'extinction pénètrent dans les appartements des 4^{ème}, 5^{ème} et 6^{ème} par les conduits de VMC et les gaines techniques par l'absence d'isolation.





DIRECTION
DES OPÉRATIONS

SERVICE
OPÉRATIONS

PARTAGE D'EXPERIENCE

ELEMENTS DEFAVORABLES



- Impossibilité de définir le nombre de bouteilles de gaz restantes sur la terrasse en l'absence des ouvriers ;
- Stockage important sur les balcons des 4ème et 6ème étages favorisant la propagation ;
- Destruction du système de ventilation du bâtiment lors de l'explosion des bouteilles de butane ;
- Colmatage des évacuations d'eau de la terrasse par le revêtement bitume ;
- LASS inefficace sur l'eau additivée ;
- Reconnaissances ayant nécessité des ouvertures de portes car les occupants ont verrouillé les appartements en évacuant.

ELEMENTS FAVORABLES



- Fumées s'élevant verticalement, sans impacter les autres bâtiments ;
- Evacuation du bâtiment impacté en cours à l'arrivée des secours ;
- Action rapide permettant de limiter la propagation dans les niveaux inférieurs ;
- Engagement du BEA 42 par anticipation du CODIS ;
- Création d'un point de rassemblement des impliqués (PRI) dans une salle communale à proximité.

CE QU'IL FAUT RETENIR

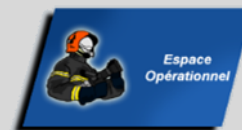
- Etablir un **périmètre de sécurité pour le public** et réaliser un **zonage pour les intervenants**, en prenant en compte le risque d'effets missiles ;
- Positionner les **plateformes des moyens aériens sous le niveau de la toiture** ;
- **Evacuer le bâtiment impacté** et les bâtiments voisins s'ils sont soumis aux fumées ou s'ils sont plus hauts que la terrasse ;
- Attaquer le sinistre à l'**eau additivée** en utilisant si possible le **BEA 42** (lance et caméra pilotées, sans personnel en plateforme) ;
- Refroidir les bouteilles de gaz soumises au feu (possibilité d'acétylène) ;
- **Reconnaitre les balcons et locaux des niveaux inférieurs** (propagation et écoulement des eaux d'extinction) .

Contributeurs :

Gilles Perrot, Anthony Miotto, Ludovic Delporte, Mathieu Lebastard, Xavier Bressand

DOCUMENTATION

DISPONIBLE SUR
L'ESPACE
OPERATIONNEL :



FOD Feu de toiture-
terrasse

NATURE	Fiche Opérationnelle Départementale	RIC OFF				
THEME	FEU DE TOITURE - TERRASSE LORS DE TRAVAUX D'ENTRETIEN	10022				
PRESENTATION GENERALE						
<ul style="list-style-type: none"> • Feu de toiture sur une toiture terrasse appartenant à un immeuble d'habitat collectif, avec présence ou non d'occupants sur la terrasse. 						
CIRCONSTANCES						
<ul style="list-style-type: none"> • Présence de bouteilles de gaz sous pression sur la terrasse par exemple : • Présence d'occupants sur la terrasse. • Circulation des fumées vers les étages voisins. • Propagation des fumées vers les étages voisins. 						
DANGERS IDENTIFIES						
<ul style="list-style-type: none"> • Explosion de bouteilles de gaz avec coups de feu et effets missiles. • Propagation des fumées vers les étages voisins et des bâtiments voisins. • Effacement des occupants sur la terrasse. • Effacement des occupants vers les étages voisins. • Effacement des occupants vers les étages voisins. • Effacement des occupants vers les étages voisins. • Effacement des occupants vers les étages voisins. 						
RECOMMANDATIONS OPERATIONNELLES						
<ol style="list-style-type: none"> 1. Détection et alerte. 2. Engagement du BEA 42 par anticipation du CODIS. 3. Positionnement des plateformes des moyens aériens sous le niveau de la toiture. 4. Refroidissement des bouteilles de gaz sous pression. 5. Evacuation des occupants de la terrasse. 6. Evacuation des occupants de la terrasse. 7. Evacuation des occupants de la terrasse. 8. Evacuation des occupants de la terrasse. 9. Evacuation des occupants de la terrasse. 10. Evacuation des occupants de la terrasse. 11. Evacuation des occupants de la terrasse. 						
<p>! ZONE DANGEREUSE</p>						
Département	77	Seine-et-Marne	Intitulé de la fiche	10022	RIC	OFF
Intitulé de la fiche	10022	FEU DE TOITURE - TERRASSE LORS DE TRAVAUX D'ENTRETIEN	10022	10022	10022	10022

RMO zonage
opérationnel

